



La gériatrie n'est pas une zone de non droit pour les salariés.

La CGT travaille à l'amélioration des conditions de travail des agents, au bien-être du résident et au devenir du service public. Pour ce faire, notre syndicat est prêt à utiliser toute la palette légale à sa disposition.

En syndicat responsable, nous avons alerté le 26 mai le Directeur sur les conséquences de la mauvaise organisation de la formation de « bientraitance » sensée diminuer les risques psychosociaux au Vert Pré (lettre ci-dessous)

« Madame le Directeur,

La formation "bientraitance" décidée dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux en gériatrie pose des problèmes d'organisation depuis sa mise en place.

On impose notamment aux agents les sessions de formation sans se préoccuper de leurs disponibilités et des conséquences dans le fonctionnement des services.

Dernier exemple en date :

Au v8006, c'est à dire dans un secteur lourd d'USLD, une aide soignante se retrouve seule demain mardi 27 mai de 13h30 à 17h00 parce que sa collègue suit cette formation sans être remplacée.

Cette formation qui avait pour but de redonner du sens au travail et de la cohésion aux équipes de travail ne cesse de perturber le fonctionnement des services et de créer des problèmes aux agents, ce qui est quand même un comble.

Je vous demande après le secrétaire du CTE de revoir les conditions dans lesquelles cette formation est proposée aux agents et de veiller à ce que les remplacements nécessaires soient effectués afin que les agents et les résidents ne pâtissent de la "bientraitance". »

Le directeur a répondu favorablement à notre demande le 28 mai, ce qui est une simple mesure de bon sens (extrait de la réponse ci-dessous).

« J'ai pris bonne note de votre message du 26 mai concernant les conditions d'organisation des formations à la Résidence du Vert Pré.

La DRH et la Direction des Soins vont veiller à ce que les remplacements des agents en formation soient assurés. »

Maintenant il reste à veiller à ce que la décision du directeur soit appliquée dans les résidences de gériatrie et au Vert Pré en particulier. Ce qui demande de la vigilance et un esprit de résistance face aux comportements de certains responsables dont la mission première semble être de faire marcher le personnel à la baguette et qui n'hésitent pas à tenter d'entraver notre activité syndicale et l'action de nos représentants au CHSCT.

Le comportement du cadre supérieur de la gériatrie est édifiant à cet égard et le personnel d'Isabeau de Roubaix peut témoigner de ses débordements puisqu'il avait signé collectivement une pétition dénonçant les menaces de mise en absence injustifiée alors que les agents étaient grévistes.

Dernièrement, deux délégués CGT ont dû faire face au Vert Pré à une énième tentative d'intimidation et d'entrave ce qui a eu pour conséquence de faire fuir le personnel de l'office de peur de représailles.

Cette attitude est inacceptable et contraire aux intérêts de l'institution, des personnels et des résidents.

La chasse aux militants CGT est dans l'ère du temps, mais comme en d'autres temps obscurs, la CGT ne s'en laissera pas compter.



**Pour défendre un véritable service public de la personne âgée
tous le 12 juin grand place à Lille.**